

TRANSLITTÉRATION DE L'ARABE

L'orthographe usuelle de certains mots arabes passés dans l'usage, tels que oued, souk, fondouk, mufti, vizir, etc., sera conservée. Tous les autres devront être transcrits selon le système détaillé dans le tableau ci-dessous et suivis de leur traduction entre guillemets à l'intérieur de parenthèse. Pour faciliter la lecture dans le cas d'un ouvrage spécialisé, un glossaire des termes arabes utilisés pourra être placé en fin de volume.

Le pluriel sera marqué par l'ajout d'un « s » au singulier arabe, composé en romain après un trait d'union (*sayyid-s* ; *ḥāfiẓ-s* ; *muḥtasib-s*), sauf pour certains mots comme *‘ulamā’*, *qṣūr*, *awqāf*, dont l'usage du pluriel arabe est le plus courant. La *tā’ marbūṭa* sera transcrite par *a* (état absolu) et *at* (état construit).

L'article al- ne prend la majuscule qu'en début de phrase. S'il s'agit d'un nom propre ou du premier terme d'un titre, seul le mot déterminé par l'article prend la majuscule (al-Andalus). Il n'est pas pris en compte pour l'organisation alphabétique de la bibliographie ou de l'index (al-Gazālī, par exemple, sera indexé à la lettre G).

TRANSCRIPTION	LETTRE ARABE	TRANSCRIPTION	LETTRE ARABE
◌◌◌ (sauf à l'initiale)	ء	ḍ	ض
b	ب	ṭ	ط
t	ت	ẓ	ظ
ṭ	ث	◌◌◌ / ◌◌◌	ع
ǧ	ج	ǧ	غ
ḥ	ح	f	ف
ḥ / ḥ	خ	q	ق
d	د	k	ك / ك
ḍ	ذ	l	ل
r	ر	m	م
z	ز	n	ن
s	س	h	ه
š	ش	w	و
ṣ	ص	y	ي

Voyelles longues		Voyelles courtes		Tanwīn		Gémination			
á / ā	أ / آ	a	ا	an	ان	ww	و	yy	ي
ī	ي	i	ي	in	ين	Diphthongues			
ū	و	u	و	un	ون	aw	ا	ay	اي